



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS

2025

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

SOMMAIRE

4	Edito du président
5	Mot de la déléguée générale
8	Chiffres marquants

PROTECTION DES DÉFENSEUR·SE·S DES DROITS HUMAINS

12	De la théorie à la mise en œuvre : comment se déploie notre stratégie de protection ?
16	Crise en République démocratique du Congo (RDC) : AEDH et le Secours populaire français mobilisés en urgence
18	Projet : Défenseur·es
20	Projet : Lyon, Ville Refuge
22	Projet : WHRD Window - Safety Net

SOUTIEN AUX ORGANISATIONS DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

26	Le soutien : 3 leviers pour donner des moyens d'agir et de durer
28	Vers un ancrage progressif des actions de soutien au Gabon
30	Projet : ACT-VBG
32	Projet : Buenaventura
34	Projet : Dignité en détention
36	Projet : BUNTO on'oboolo
38	Projet : HOPE
40	Projet de soutien au rapporteur spécial des défenseur·se·s de l'environnement

NOS ACTIONS DE PLAIDOYER

44	Coalition des ONG Lyonnaises - CSUD - PDH
46	Tournée de plaidoyer - Buenaventura & Stratégie Amérique latine

PERSPECTIVES 2026

48	Focus sur le projet IMPACT
----	----------------------------

BILAN FINANCIER 2025

MIEUX NOUS CONNAITRE

57	Equipe salariée et bénévole
58	Contexte et vision
60	Organigramme
62	Réseaux & accréditations
64	Partenaires techniques et financiers
66	Nous soutenir

EDITO DU PRÉSIDENT



*Les temps sont durs.
Mais notre conviction
reste entière : un
autre monde est
possible, un monde
dans lequel la dignité
de chaque être
humain est reconnue
et défendue.*

Vous lisez le rapport d'activités 2025 de notre association et je vous remercie sincèrement de l'intérêt que vous lui portez.

Il y a des années qui éprouvent les convictions. 2025 en fut une. Dans un monde déjà marqué par des fractures profondes, les crises se sont accumulées avec une brutalité qui défie l'entendement : la guerre à Gaza, dont les images insoutenables ont traversé nos écrans sans que la communauté internationale parvienne à y mettre fin ; le conflit en Ukraine, qui est entré désormais dans sa quatrième année sans que la paix soit à l'horizon.

Et désormais, dans un contexte d'attaques menées par les États-Unis et Israël contre l'Iran, l'embrasement au Moyen-Orient, dont les conséquences demeurent imprévisibles. Partout, des droits bafoués, des civils meurtri-e-s, des défenseur-se-s des droits humains exposé-e-s à des risques croissants. Le monde traverse une période sombre, et il serait malhonnête de ne pas le nommer. À cette instabilité géopolitique s'ajoute une crise qui frappe directement notre capacité à agir : le recul historique de l'aide publique au développement.

Ce mouvement, amorcé par les coupes décidées par le gouvernement américain, ont mis

fin à des décennies d'engagement de l'USAID, a entraîné dans son sillage des décisions douloureuses par d'autres pays, y compris les Pays-Bas et la France, deux de nos bailleurs historiques.

Pour notre association, comme pour une grande partie du secteur, les conséquences sont sévères. Cette année est la deuxième année consécutive au cours de laquelle notre association a terminé l'exercice en déficit ; les détails complets de notre situation financière figurent dans le présent rapport.

Et pourtant, face à ces tempêtes, ce qui nous frappe avant tout, c'est la résilience de celles et ceux qui font vivre notre association au quotidien.

Nos partenaires, ces personnes qui, au cœur de leurs communautés et dans leurs pays respectifs, continuent de défendre les droits humains dans des contextes souvent dangereux, parfois au péril de leur propre sécurité, sont pour nous une source d'inspiration constante.

Leur engagement n'a pas faibli. Leur courage force le respect. C'est pour ces personnes exceptionnelles et leurs communautés que nous continuons.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de notre équipe opérationnelle, salarié-e-s, bénévoles, stagiaires, VSC et VSI, dont le dévouement dans une période aussi exigeante est remarquable.

Merci également aux membres de notre conseil d'administration, à nos adhérent-e-s, et à nos bailleurs qui, malgré les contraintes qui pèsent sur eux, continuent de nous accorder leur confiance.

Ce rapport témoigne de ce que nous avons accompli en agissant ensemble en 2025, malgré le contexte tellement complexe. Il est le reflet d'un engagement collectif qui ne se laisse pas décourager par les difficultés.

Les temps sont durs. Mais notre conviction reste entière : un autre monde est possible, un monde dans lequel la dignité de chaque être humain est reconnue et défendue. C'est cette conviction qui nous anime, et c'est elle qui nous portera au-delà de cette période difficile. Bonne lecture, et n'hésitez pas à nous rejoindre dans ce combat.

Tim Hughes
Président

MOT DE LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE



Tant que des femmes, des hommes et des organisations défendront les droits humains, notre responsabilité sera qu'ils et elles soient soutenues, protégées et que leurs voix soient entendues.

Le constat qui ouvre ce rapport est sans détour, mais nécessaire. Il rappelle que l'existence même de notre organisation est née d'un constat, et qu'elle a pris forme dans une réponse.

Agir.

Agir ensemble pour les droits humains, cela signifie d'abord se tenir aux côtés de celles et ceux qui protègent les libertés fondamentales là où elles sont menacées.

Les défenseur-se-s des droits humains ne défendent pas des principes abstraits : ils et elles protègent des journalistes, des femmes victimes de violences, des personnes détenues, des minorités, des citoyennes et des citoyens privés d'accès à la justice, à la parole, à la décision publique. Leur engagement permet à d'autres de faire valoir leurs droits.

Quand leur intégrité est attaquée, c'est toute une société qui perd une part de sa capacité à résister, et cela touche à ce que nous avons de plus commun : la possibilité de défendre une liberté sans risquer sa vie, de dénoncer une injustice sans être réduit-e au silence, de s'organiser sans être traité-e comme une menace.

En 2025, nous avons agi dans le même esprit : soutenir, protéger, dénoncer.

Protéger.

Avec le projet Défenseur-es, aux côtés d'organisations et de réseaux confrontés à des environnements hostiles. Avec Lyon Ville Refuge, en accueillant des défenseur-se-s menacé-e-s, le temps d'un répit et d'une reconstruction. Avec le programme WPHF, en protégeant des femmes défenseuses parmi les plus exposées. En RDC, auprès de défenseur-se-s menacées dans un contexte de guerre civile.

Soutenir.

Protéger ces défenseur.se-s mais aussi soutenir les Organisations de la Société Civile qui militent pour le respect des droits : au Gabon pour le droit des prisonniers et la lutte contre les violences basées sur le genre et en Colombie auprès des jeunes et des femmes.

Des formats différents, des territoires différents, une même conviction : soutenir, protéger, dénoncer, c'est donner les moyens de continuer.

Cette année encore, nos partenaires nous ont rappelé que la solidarité ne se décrète pas. Elle se pratique. Elle se construit dans la durée, dans la confiance, dans l'écoute, dans l'attention aux rapports de pouvoir et aux réalités locales.

Elle suppose de soutenir sans se substituer, d'accompagner sans imposer, de rendre audibles les voix concernées sans parler à leur place. C'est une exigence quotidienne, parfois discrète, mais profondément éthique.

Les différents rapports dressent un constat alarmant puisque le monde compte désormais 92 autocraties et seulement 87 démocraties, 74% de la population mondiale, soit 6 milliards de personnes, vit aujourd'hui sous des régimes autocratiques et seulement 7% sous des démocraties libérales. Dans un contexte où les replis autoritaires progressent, où les financements se contractent et où le doute peut gagner même les plus engagée-s, nous devons tenir cette ligne. Non par optimisme de façade, mais parce que l'alternative serait de laisser celles et ceux qui défendent les droits humains faire face, seul-e-s, à des forces qui, elles, sont organisées. Ce rapport d'activité témoigne d'une année exigeante. Il dit les difficultés, mais il montre aussi ce qui reste vivant : des alliances, des engagements, des savoir-faire, des solidarités concrètes.

Pour conclure, je voudrais remercier tous ceux et celles qui nous soutiennent mais aussi l'ensemble de l'équipe pour son investissement quotidien ainsi que le conseil d'administration.

Carole Martin de Champs
Déléguée générale

2025

EN CHIFFRES

9 PROJETS

- ACT VBG
- Buenaventura
- BUNTO on'oboolo
- Dignité en Détention
- HOPE - Holistic Protection & Equity
- Initiative pour les défenseur·es des droits humains dans le monde
- Lyon Ville Refuge
- Soutien au Rapporteur spécial des défenseur·se·s de l'environnement
- WHRD Window - Safety Net

22 MISSIONS SUR TERRAIN

ACT VBG	2
BUNTO	2
BUENAVENTURA	3
HOPE	9
LVR	1
PROTECTION RDC	1
WPHF	4

Partenaires de mise en œuvre	44
Nos réseaux	19
Salarié·es	21
Volontaires en service civique	4
Stagiaires	6
Volontaires de solidarité internationale	3
Bénévoles	11

Administrateur·rice·s	15
Donateur·rice·s	61
Adhérent·es	60

BUDGET EN 2025

2 598 661 €

171

DÉFENSEUR·SE·S DES DROITS HUMAINS PROTÉGÉ·E·S EN URGENCE

23

PAYS D'ACTION

A group of African women in a village setting, some carrying babies on their backs, with text overlay.

PROTECTION DES DÉFENSEUR·ES DES DROITS HUMAINS



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS

NOTRE STRATÉGIE DE PROTECTION

En 2025, l'association a poursuivi son engagement en faveur de la protection des défenseur·se·s des droits humains (DDH), dans un contexte mondial particulièrement hostile à leur action. Aux côtés des DDH accompagnée·s, Agir ensemble pour les droits humains (AEDH) a continué à documenter les pressions exercées à leur rencontre et à valoriser leur engagement. AEDH propose une protection personnalisée et flexible pour venir en aide aux défenseur·se·s, quels que soient leur profil ou le domaine spécifique dans lequel ils·elles militent. Conformément à l'approche intersectionnelle qui guide ses actions, AEDH tient compte du caractère unique de l'expérience vécue par chaque DDH.



PROTECTION HOLISTIQUE

L'association met en œuvre une protection holistique, à travers des actions de protection réactive destinées à fournir une assistance rapide aux personnes en danger immédiat, ainsi que des activités de protection préventive visant à favoriser un environnement plus sûr. L'objectif est de renforcer la capacité des défenseur·se·s à se protéger et à poursuivre leur engagement dans des contextes volatiles, tout en sensibilisant le grand public et les institutions aux enjeux liés à leur sécurité.



Une protection personnalisée, flexible et pensée dans la durée.

CHIFFRES MARQUANTS EN 2025

171

défenseur·se·s des droits humains protégé·e·s en urgence

6

pays d'action

280.000€

dédiés à la mise en sécurité des défenseur·se·s



PROTECTION PREVENTIVE

La protection préventive est pensée pour anticiper et empêcher la concrétisation des risques auxquels les DDH peuvent être exposé·e·s. Concrètement, elle peut se décliner en une multitude d'actions : appui à la réalisation d'une analyse de risques, création de plans de sécurité, soutien à la structuration de réseaux de protection, organisation d'espaces de dialogue avec les autorités autour de la lutte contre les violations des droits humains, etc.

SOUTIEN D'URGENCE

Le soutien d'urgence prend notamment la forme d'une aide juridique, d'un accompagnement psychosocial, d'un appui médical, d'actions de mises en réseau et de plaidoyer, ainsi que d'un renforcement des capacités en matière de sécurité. Pour assurer la coordination de ces activités, AEDH travaille en étroite collaboration avec ses partenaires basés dans les pays d'origine des DDH soutenu·e·s.

L'APPROCHE RESEAU

L'approche en réseau d'Agir ensemble vise à élaborer des stratégies de protection de long terme en faveur de la durabilité, dans un contexte marqué par le rétrécissement de l'espace civique. Depuis plusieurs années, AEDH a noué des liens avec de nombreux réseaux de protection tels que la Plateforme européenne pour la relocalisation temporaire (EUTRP), le réseau Shelter City, ICORN, Building Response Together (BRT) et le Réseau des journalistes en détresse (JiD).

PROTECTION RÉACTIVE

CHIFFRES MARQUANTS EN 2025

171

DÉFENSEUR·SES DES
DROITS HUMAINS (DDH)
PROTÉGÉ·ES

280 000 €

DÉDIÉS AUX ACTIONS DE
PROTECTION D'URGENCE



DANS LA MAJORITÉ DES CAS, LES PERSONNES SOUTENU·E·S ÉTAIENT MENACÉES
PAR DES GROUPES ARMÉS NON ÉTATIQUES



LA MAJORITÉ DES DÉFENSEUR·SES SOUTENU·E·S AVAIENT ENTRE 30 ANS ET 45 ANS



45%

DES DDH PROTÉGÉ·ES
ÉTAIENT DES FEMMES



10%

DES DDH PROTÉGÉ·ES
ÉTAIENT DES
JOURNALISTES



Protection d'urgence
déployée en RDC pour

88 défenseur·se·s menacé·e·s
et leurs proches

“

L'année a pris fin. Elle était très difficile pour nous et pour beaucoup de personnes. Avec votre travail vous avez soulagé des souffrances de nombreuses personnes, ma famille y compris.

A., défenseur des droits humains

CRISE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

AEDH ET LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS MOBILISÉS EN URGENCE

A l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), dans les zones sous occupation de groupes armés, les défenseur·se·s des droits humains (DDH), acteur·rice·s de la société civile et journalistes sont particulièrement exposé·e·s en raison de leur travail de documentation, d'alerte et de soutien aux communautés.

Impact des mesures de protection

Face à cette situation, Agir ensemble pour les droits humains (AEDH) et le Secours populaire français, avec leurs partenaires, ont apporté une protection d'urgence à 88 défenseur·se·s menacé·e·s et à leurs proches. Les mesures ont notamment pris la forme de relocalisations hors des zones occupées, dans des quartiers plus sûrs, ainsi que de soins médicaux pour les DDH victimes de torture.

Ce soutien d'urgence s'inscrit dans un engagement de long terme, avec de nombreuses actions menées en RDC depuis la création de l'association. Depuis 2016, notre association met en œuvre plusieurs projets en consortium pour renforcer la protection holistique des défenseur·se·s des droits humains, dans une approche réactive, collective et préventive.

Contexte de la crise humanitaire

Le 26 janvier 2025, l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 mars (AFC/M23), groupe armé créé en 2012 et redevenu actif depuis 2021 en République démocratique du Congo (RDC), est entré dans la ville de Goma dans la province du Nord-Kivu, à la suite d'une offensive éclair, avec le soutien des forces armées rwandaises. Le 14 février, la ville de Bukavu, dans la province limitrophe du Sud-Kivu, a été prise par les rebelles du M23.

Plus d'un an après la chute de Goma et Bukavu, le constat demeure alarmant. Depuis plusieurs mois, l'absence de couloirs humanitaires, la suspension de l'activité des banques, rendant l'accès aux fonds plus coûteux pour subvenir aux besoins essentiels, la hausse de la criminalité, l'enrôlement forcé des jeunes, des actes de détention illégale et de torture, et les graves pénuries de fournitures essentielles, aggravent la situation humanitaire et sécuritaire pour les civils sur place.

PROJET

DÉFENSEUR·ES



RENFORCER LA PROTECTION COLLECTIVE DES DÉFENSEUR·SE·S DES DROITS HUMAINS

La contribution des défenseur·se·s des droits humains (DDH) est essentielle à la construction de sociétés pacifiques, inclusives et respectueuses des libertés fondamentales. Leur engagement permet de documenter les violations, de soutenir les personnes concernées, de porter des revendications collectives et de défendre l'accès aux droits pour toutes et tous.

Parce qu'ils et elles remettent en cause le pouvoir, les privilèges et les préjugés, les DDH sont pourtant souvent pris·e·s pour cible. Ces menaces fragilisent leur sécurité, celle de leurs proches, la continuité de leur action et la capacité des organisations de la société civile à agir dans des environnements hostiles.

En 2025, le projet Défenseur·es a poursuivi ses efforts pour renforcer la protection collective et préventive des organisations de la société civile et des réseaux de DDH. La première phase du projet s'est achevée en juin 2025, avant le lancement d'une seconde phase en juillet 2025, pour trois années supplémentaires, jusqu'en juin 2028.

RÉSULTATS PHARES

EN 2025

En 2025, le projet Défenseur·es a permis de consolider les capacités de protection, de plaidoyer et de mobilisation collective des DDH et de leurs organisations. L'année a également marqué une étape importante avec la clôture de la première phase, la capitalisation des apprentissages et le lancement d'une nouvelle phase de trois ans.

PAYS : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Colombie, Côte d'Ivoire, France, Liban, Madagascar, Mexique, République du Congo, Togo

DURÉE : 3 ans pour chaque phase ; fin de la phase 1 en juin 2025, début de la phase 2 en juillet 2025 jusqu'en juin 2028

BUDGET : 1 323 439 € pour la phase 1



Quinze formations ont été organisées dans six pays - Burundi, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mexique, République du Congo et Togo, auprès de 315 DDH. Ces temps de formation ont porté sur des enjeux directement liés à leur sécurité et à leur capacité d'action : sécurité physique et numérique, documentation des cas, plaidoyer, violences basées sur le genre, prévention et lutte contre la corruption, techniques de mobilisation citoyenne et mécanismes de protection. En complément, sept membres de représentations diplomatiques présentes au Togo ont été sensibilisé·e·s aux droits humains et à la protection des DDH.

Entre janvier et juin 2025, trois missions de plaidoyer national à Madagascar et en Côte d'Ivoire, ainsi que cinq missions de plaidoyer international, ont été organisées, dans le cadre du Forum des ONG de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève et du Oslo Freedom Forum. À Madagascar, un cadre de concertation entre représentations diplomatiques et DDH s'est tenu, réunissant 25 DDH et 12 représentant·e·s européen·ne·s. Cette rencontre a abouti à l'adoption d'une feuille de route par l'Ambassade de France afin de renforcer ses pratiques en matière de protection des DDH.



Les derniers mois de la première phase ont aussi permis de renforcer les espaces de dialogue entre DDH et organisations de la société civile. Au Togo, un échange sur les défis liés à l'espace civique a réuni 44 participant·es. Au Congo - Brazzaville, 30 organisations de la société civile de défense des droits humains ont contribué à la validation de l'avant-projet de loi portant sur la protection des DDH. À Madagascar, des ateliers ont renforcé la mobilisation collective du réseau existant, tandis qu'en Côte d'Ivoire, un groupe de 15 DDH a travaillé à la rédaction d'un rapport sur la situation des défenseur·se·s dans le pays.



IMPACT

1330

défenseur·se·s soutenu·e·s dont

530

femmes

13

organisations soutenues techniquement et financièrement

8

actions de plaidoyer national et international menées.



Partenaires techniques et financiers : Ville de Lyon, Protect Defenders.eu, Freedom House, Elisabeth Selbert Initiative, Organisation Mondiale Contre la Torture, Chaire Lyonnaise des Droits Humains et Environnementaux.

RÉSULTATS PHARES EN 2025

En 2025, le projet a accueilli, accompagné et offert un environnement sûr à trois DDH confronté·es à des difficultés croissantes et à des menaces contre leur travail. Chaque DDH a notamment pu bénéficier d'un soutien psychosocial (9 séances au total), de formations ciblées (7), d'analyses de risques (2) et de nombreuses opportunités de plaidoyer (22).

BUDGET :
En 2025 49.103,28 €



Un DDH Congolais a pu poursuivre en toute sécurité son travail au sein de son organisation, tout en acquérant de nouvelles compétences pour renforcer son action. Arrivé à Lyon à l'automne 2024, son séjour de six mois s'est prolongé jusqu'en 2025. Pendant cette période, il a suivi cinq cours sur le droit et les pratiques humanitaires, les droits de l'enfant, l'action extérieure de l'Union européenne, la gestion de projets et la médiation de conflit. Il a aussi sensibilisé le public au contexte congolais en intervenant lors d'événements à Lyon et à l'étranger.

IMPACT

22

actions de plaidoyer menées en 2025

9

séances de soutien psychosocial

7

cours sur les droits humains et la gestion de projet suivis via UCLY et Resacoop



Un avocat vénézuélien spécialisé dans la défense des humains, membre du peuple autochtone Baré, a passé trois mois à mener des actions de sensibilisation à travers la France et l'Europe. Il a participé à des événements organisés par les Nations unies à Genève, a rencontré le Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones en Suisse, a rencontré la municipalité de Rome et a collaboré avec le Barreau de Lyon afin de faire avancer sa cause en faveur des droits des peuples autochtones. Il a même couru un marathon à Rome pour sensibiliser le public.



Grâce au programme, j'ai pu de nouveau vivre en toute quiétude, ce qui m'a permis de reprendre des forces pour continuer la lutte pour les droits humains et environnementaux.

DDH ACCUEILLI. RDC

PROJET



WHRD WINDOW SAFETY NET

AMÉLIORER LA SÛRETÉ, LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DES DÉFENSEUSES DES DROITS HUMAINS

Dans les contextes de crise, les femmes défenseuses des droits humains sont particulièrement exposées aux menaces, aux violences et aux pressions liées à leur engagement. Leur genre renforce les risques auxquels elles font face : attaques ciblées, violences sexistes, criminalisation, isolement, précarisation, risques pour leurs proches ou obstacles dans l'accès à une protection adaptée.

Ces situations fragilisent leur sécurité, leur santé physique et mentale, ainsi que leur capacité à poursuivre leur action. Lorsqu'aucune réponse rapide n'est disponible, une menace ponctuelle peut mettre durablement en danger une défenseuse, son organisation, sa famille ou son réseau d'action.

Le WHRD Window Safety Net est un programme du Women's Peace & Humanitarian Fund des Nations unies. Dans ce cadre, Agir ensemble pour les droits humains (AEDH) assure la mise en œuvre du dispositif dans dix pays. Le projet apporte un soutien d'urgence flexible, rapide et adapté aux besoins spécifiques des défenseuses, afin de renforcer leur sûreté, leur sécurité et leur bien-être.

RÉSULTATS PHARES
EN 2025

En 2025, le projet WHRD Window Safety Net a permis à AEDH de poursuivre la mise en œuvre d'un mécanisme de protection réactif, conçu pour répondre rapidement aux situations de danger rencontrées par des défenseuses des droits humains dans des contextes de crise ou de forte insécurité.

PAYS :

RDC, Cameroun, Burundi, Guatemala, Colombie, Ouganda, Malawi, Tchad, Liberia, République Centrafricaine

DURÉE :

Dépuis 2022

BUDGET :

En 2025, 300 000 \$ US



AEDH a déployé le dispositif dans dix pays : le Burundi, le Cameroun, la Colombie, le Liberia, le Malawi, l'Ouganda, le Guatemala, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Tchad. Cette couverture permet de répondre à des situations de menace dans des contextes très différents, tout en conservant une même logique d'intervention : analyser les risques, identifier les besoins prioritaires et mobiliser un soutien adapté dans des délais compatibles avec l'urgence de la situation.

Le projet a permis de proposer des réponses individualisées et holistiques. Le soutien peut prendre plusieurs formes selon les besoins : relocalisation temporaire, appui aux personnes à charge, équipements de sécurité, soutien judiciaire, accompagnement médical ou appui psychosocial. Cette souplesse est essentielle, car les risques auxquels les défenseuses sont confrontées ne se limitent pas à leur sécurité physique. Ils peuvent affecter leur santé mentale, leur capacité à subvenir à leurs besoins, leur environnement familial ou la continuité de leur engagement.

IMPACT

47

défenseuses ont bénéficié d'un soutien d'urgence

111 648 \$ US

alloués au déploiement du mécanisme de protection réactif

10

pays couverts par le dispositif mis en œuvre par AEDH.





SOUTIEN AUX ORGANISATIONS DE DEFENSE DES DROITS HUMAINS



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS

LE SOUTIEN DONNER DES MOYENS D'AGIR ET DE DURER

Au cours de l'année 2025, Agir ensemble pour les droits humains (AEDH) a poursuivi son engagement aux côtés des organisations de défense des droits humains (ODDH), en France comme à l'international. Dans un contexte mondial marqué par le rétrécissement de l'espace civique, la baisse des financements disponibles pour les droits humains et la multiplication des pressions exercées sur les acteur·rices engagées, soutenir les ODDH ne consiste pas seulement à accompagner des projets. Il s'agit de renforcer des capacités d'action, de préserver des espaces de mobilisation et de permettre à des organisations locales de continuer à agir dans la durée.

Pour AEDH, la relation partenariale repose sur une approche exigeante : respect, égalité, confiance, échange et réciprocité. Elle implique de reconnaître l'expertise des organisations locales, leur connaissance fine des contextes, des rapports de force, des besoins des communautés et des marges d'action possibles. Cette relation ne se construit pas à partir d'un modèle imposé, mais à partir d'une écoute active, d'un dialogue continu et d'une analyse partagée des enjeux.

Cette approche suppose de maintenir des liens réguliers avec les ODDH, à travers des réseaux thématiques, nationaux ou transnationaux, mais aussi dans le cadre d'échanges bilatéraux. Ces espaces permettent de faire circuler l'information sur la situation des droits humains, d'identifier les besoins émergents, de comprendre les dynamiques locales et d'ajuster les réponses.

La valorisation de ces connaissances partagées garantit la pertinence du positionnement et de l'action d'AEDH. Elle constitue également le socle du développement de nouveaux projets, **co-construits avec les partenaires à partir des besoins qu'ils identifient et des priorités qu'ils portent.**

Cette stratégie de soutien s'articule autour de trois leviers complémentaires.



LES 3 LEVIERS

1 - FAVORISER LES ÉCHANGES DE PRATIQUES ET DE COMPÉTENCES



Le soutien aux ODDH passe d'abord par l'échange de pratiques, d'expériences et de compétences entre pairs. Selon les contextes **et les besoins**, cet accompagnement peut porter sur des enjeux organisationnels, techniques, financiers, juridiques, thématiques ou méthodologiques. Il vise à renforcer les capacités des organisations à structurer leur action, à documenter les violations, à protéger les personnes accompagnées, à porter un plaidoyer, à gérer des financements ou à consolider leur gouvernance.

Ces activités s'appuient notamment sur des démarches d'autodiagnostic, qui permettent aux organisations partenaires d'identifier elles-mêmes leurs besoins prioritaires. À partir de cette analyse, AEDH construit avec elles un accompagnement adapté : formations ciblées, appui méthodologique, temps de capitalisation, échanges d'expériences ou accompagnement rapproché.

2 - FACILITER L'ACCÈS À DES RESSOURCES FINANCIÈRES



Dans un contexte de réduction drastique des financements alloués aux droits humains, l'accès à des ressources souples, adaptées et directement mobilisables est devenu un enjeu déterminant pour les ODDH. De nombreuses organisations locales disposent d'une expertise reconnue et jouent un rôle essentiel auprès des communautés, mais restent difficilement éligibles aux financements traditionnels, souvent trop lourds, trop normés ou peu adaptés à leur taille.

AEDH contribue à réduire cet écart en facilitant l'accès à des financements pensés à l'échelle des organisations accompagnées. Les mécanismes de financements en cascade permettent de soutenir directement des initiatives locales, tout en associant un appui technique et méthodologique. En 2025, AEDH a ainsi financé les projets de 19 ODDH via des financements en cascade, hors co-demandeurs et membres de consortiums projets. Ces soutiens ont permis de renforcer des actions portées au plus près des réalités de terrain, en s'appuyant sur l'expertise des organisations et sur leur rôle auprès des communautés.

3 - STRUCTURER LA COORDINATION ENTRE LES ODDH



Enfin, soutenir les ODDH signifie aussi renforcer les liens entre elles. Dans de nombreux contextes, les organisations agissent face à des enjeux communs, mais avec des ressources limitées, une forte charge opérationnelle et peu d'espaces disponibles pour coordonner leurs stratégies. AEDH cherche donc à créer ou à faciliter des ponts entre structures, en appuyant des réseaux existants ou émergents, qu'ils soient thématiques, nationaux ou transnationaux.

Ces espaces de coordination permettent de construire des positions collectives. Ils renforcent la capacité des ODDH à peser dans le débat public, à dialoguer avec les autorités, à porter des recommandations et à se soutenir mutuellement dans des contextes parfois sensibles. Pour AEDH, cet appui à la coordination est un levier essentiel : il permet de dépasser le soutien ponctuel à une organisation pour contribuer à la structuration d'un écosystème d'acteur·rice·s engagé·e·s pour les droits humains.

GABON

VERS UN ANCRAGE PROGRESSIF DES ACTIONS DE SOUTIEN

Au Gabon, l’action d’AEDH s’inscrit dans une trajectoire construite progressivement avec les organisations de la société civile engagées pour les droits humains. Au fil des années, les partenariats se sont consolidés, les liens de confiance se sont renforcés et les projets successifs ont permis d’approfondir une expertise de soutien ancrée dans les réalités du pays.

Cette dynamique s’est notamment construite avec le programme multi-pays DEFI (2014-2024) couvrant notamment le Gabon, puis Protection (2019-2023), ainsi qu’avec le projet Citoyennes engagées, mis en œuvre de 2021 à 2024. Ces projets ont permis de renforcer les liens d’AEDH avec des acteur·rice·s gabonais·es engagé·es dans la défense et la promotion des droits humains. Il ont aussi contribué à mieux comprendre les besoins des organisations locales, leurs contraintes opérationnelles, leurs priorités thématiques et les leviers à mobiliser pour renforcer leur action.

À partir de ces expériences, AEDH a poursuivi son ancrage au Gabon en développant de nouvelles actions de soutien, dans une logique à la fois partenariale, progressive et multithématique. Trois dimensions structurent cette approche : le renforcement des organisations, la mise en réseau des acteur·rice·s et l’accès à des ressources adaptées.

ACT-VBG : RENFORCER LA SOCIÉTÉ CIVILE ENGAGÉE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Le projet ACT-VBG, mis en œuvre de 2024 à 2026, illustre la continuité de cette stratégie. Il a permis de prolonger le partenariat avec le Réseau Femme Lève-Toi (ReFLeT) et de consolider un groupe multi-acteurs autour de la lutte contre les violences basées sur le genre. Cet espace favorise le partage d’informations, la coordination entre organisations et le développement d’une réponse plus structurée face aux besoins des survivantes.

Cette dynamique a produit des effets au-delà du seul projet ACT-VBG. Le Centre d’Étude et d’Appui au Développement Local (CEAD), bénéficiaire d’un financement en cascade, a pu consolider son positionnement et apparaître comme un acteur central dans la mise en œuvre du projet IMPACT, prévu pour la période 2026-2029. Cette continuité illustre l’un des effets recherchés par AEDH : faire du soutien aux organisations un levier de structuration durable, capable d’ouvrir de nouvelles perspectives d’action.



DIGNITÉ EN DÉTENTION : CONSTRUIRE UNE RÉPONSE À PARTIR D’UN BESOIN IDENTIFIÉ AVEC LES PARTENAIRES

L’ancrage d’AEDH au Gabon repose aussi sur sa capacité à identifier, avec les organisations locales, des besoins encore insuffisamment pris en charge. Dès 2023, les échanges avec SOS Prisonniers Gabon ont permis de faire émerger un enjeu majeur : les violations des droits des personnes détenues et les besoins de structuration des acteur·rice·s engagées sur les questions carcérales.

Ce dialogue a conduit à la co-construction du projet Dignité en détention, mis en œuvre de 2025 à 2027. Le projet soutient la structuration de SOS Prisonniers Gabon, tout en apportant un accompagnement juridique et matériel aux personnes détenues. Il permet d’agir à plusieurs niveaux : auprès de l’organisation partenaire, auprès des personnes concernées, mais aussi auprès des acteur·rice·s associatif·ves et institutionnel·les mobilisé·es sur la thématique.

En 2025, cette approche a déjà permis de combiner renforcement organisationnel, suivi de dossiers juridiques, visites en établissements pénitentiaires et distributions de produits de première nécessité. Elle montre comment une relation partenariale construite dans le temps peut déboucher sur une réponse concrète, adaptée à un besoin identifié localement.

UNE EXPERTISE PAYS CONSTRUITE DANS LA DURÉE

Au Gabon, AEDH ne déploie pas une action isolée, mais une stratégie de soutien construite pas à pas avec les organisations locales. Citoyennes engagées et les projets précédents, ont contribué à poser les bases d’une relation de confiance avec plusieurs acteur·rice·s de la société civile.

ACT-VBG a consolidé cette dynamique autour des droits des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Dignité en détention l’a prolongée sur la défense des droits des personnes détenues, à partir d’un besoin identifié avec SOS Prisonniers Gabon.

Cette trajectoire témoigne d’une expertise technique et stratégique : comprendre les besoins, co-construire les réponses, renforcer les organisations, faciliter l’accès aux ressources, structurer des espaces de coordination et inscrire l’action dans la durée.

Elle montre aussi qu’un soutien pertinent ne se mesure pas seulement au nombre d’activités menées, mais à la capacité des organisations accompagnées à se renforcer, à se positionner et à faire émerger de nouvelles réponses aux violations des droits humains.

PROJET
ACT-VBG

AGIR CONTRE TOUTES LES FORMES DE
VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE



Au Gabon, malgré des avancées législatives récentes en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, de nombreuses survivantes de violences basées sur le genre continuent de rencontrer des difficultés pour accéder à la protection, à la justice et à une prise en charge adaptée.

Cette situation limite l'accès à un accompagnement holistique, juridique, médical, psychologique et économique, fragilise la mobilisation collective contre les VBG et réduit la capacité des organisations de la société civile à influencer durablement les politiques publiques et les pratiques institutionnelles.

Le projet ACT-VBG agit en appui aux organisations gabonaises engagées contre les VBG. Il renforce leurs capacités, soutient la coordination entre acteur-ric-e-s, développe des actions de sensibilisation et de plaidoyer, et contribue à structurer une offre de prise en charge plus complète pour les survivantes.

RÉSULTATS PHARES
EN 2025

En 2025, ACT-VBG a contribué à renforcer la capacité d'action des organisations de la société civile gabonaise, à rendre les violences basées sur le genre plus visibles dans l'espace public et à consolider des parcours d'orientation et d'accompagnement pour les survivantes.

Le Réseau Femme Lève-Toi (ReFLeT) a poursuivi sa professionnalisation grâce à des formations internes et externes, ainsi qu'au suivi de son plan de renforcement. Le projet a également soutenu l'animation d'un groupe multi-acteurs, permettant de maintenir un espace de coordination entre organisations engagées contre les VBG. La réalisation d'une cartographie des acteurs a constitué un outil important pour mieux identifier les structures existantes, faciliter l'orientation des survivantes et renforcer les complémentarités entre les organisations.



Le projet a aussi contribué à maintenir les droits des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre dans les discussions publiques et institutionnelles. La diffusion de supports de vulgarisation de la loi n°006/2021, l'organisation d'un concours créatif et les actions de plaidoyer ont permis de sensibiliser différents publics aux droits des survivantes et aux mécanismes de protection existants. La note de position portée par la société civile et la table ronde organisée en 2025 ont également contribué à faire entendre les priorités des organisations gabonaises auprès des autorités.

Enfin, l'offre de prise en charge des survivantes a été renforcée. La permanence d'accueil, d'écoute et d'orientation du ReFLeT a poursuivi son accompagnement vers des services adaptés. En parallèle, quatre organisations gabonaises ont bénéficié d'un soutien financier et technique pour développer des réponses complémentaires en matière d'accompagnement juridique, psychosocial, médical et d'autonomisation économique. Ces synergies ont permis d'élargir les possibilités d'accompagnement offertes aux survivantes et de consolider une approche plus globale de la protection.

PAYS :
Gabon
DURÉE :
36 mois, de janvier 2024 à décembre 2026
BUDGET :
780 105,32 €
FINANCEURS
Union européenne ;
Ambassade de France au Gabon, via le fonds FEF

IMPACT
73
survivantes accompagnées par la permanence d'accueil, d'écoute et d'orientation.
4
OSC gabonaise soutenues pour renforcer la prise en charge juridique, psychosociale, médicale et économique.
10
rencontres du groupe multi-acteurs organisées

“
Les synergies développées entre ces organisations et le projet ACT-VBG ont contribué à renforcer l'approche holistique de la prise en charge.

PROJET
BUENAVENTURA

FEMMES, ENFANTS ET JEUNES LIBRES DE
VIOLENCE À BUENAVENTURA



À Buenaventura, ville portuaire de Colombie, l'exercice des droits fondamentaux reste fragilisé par la persistance des violences, les inégalités sociales et les difficultés d'accès à la justice.

Les femmes, les enfants et les jeunes sont particulièrement exposé·e·s à des situations qui compromettent leur sécurité, leur accès à l'éducation, leur santé et leur participation à la vie communautaire.

Cette situation limite la possibilité de se construire hors des cycles de violence, affaiblit les environnements familiaux et scolaires protecteurs, et réduit les espaces de mobilisation collective pour la défense des droits et la construction de la paix. Le projet accompagne les femmes, les enfants et les jeunes dans la construction de parcours de vie hors de la violence. Il s'appuie sur des méthodologies inspirées de la justice réparatrice, de l'art, de la culture et des traditions du Pacifique colombien, notamment celles des communautés afro-descendantes.

RÉSULTATS PHARES
EN 2025

En 2025, le projet a permis de renforcer des espaces de soin, de formation et de protection à Buenaventura, en articulant accompagnement psychosocial, transmission culturelle, participation communautaire et prévention des violences.

PAYS :
Colombie, Buenaventura
DURÉE :

3 ans, d'août 2023 à juillet 2026

BUDGET :
637 709 €

FINANCEURS
Agence française de
développement ; Terre des
Hommes Suisse - Genève ;
Fondation ProFemmes



Ambulua a organisé un échange d'expériences sur l'auto-soin réunissant 78 jeunes, femmes et hommes. Cet espace participatif a permis de valoriser les savoirs et les vécus des participant·e·s, en croisant connaissances ancestrales, expériences communautaires et réflexion collective autour du soin de soi. Dans cette même dynamique, 40 personnes (majoritairement des femmes) ont participé à un diplôme de formation en participation politique ethnoculturelle et de genre. Cette formation a renforcé les capacités de leadership communautaire des femmes et la défense des droits, en les inscrivant dans une perspective de construction de la paix sur le territoire.

La Fundación Paz y Bien a accompagné 75 enfants et jeunes dans la construction de projets de vie hors de la violence. Plus de 230 ateliers de formation et activités artistiques ont été menés, en s'appuyant sur les approches culturelles du Pacifique colombien. Ces espaces ont permis de travailler l'expression, la confiance, la projection personnelle et la prévention des violences. En parallèle, 31 mères conseillères ont été formées afin de renforcer la protection et le bien-être au sein des familles, en contribuant à restaurer des liens de soin et à prévenir de nouvelles violations des droits.



IMPACT

75
enfants et jeunes
accompagné·e·s dans la
construction de leurs projets de
vie.

230
ateliers de formation et activités
artistiques menés.

5
établissements scolaires renforcés,
avec 73 enseignant·e·s
accompagné·e·s.



“
Les actions
contribuent à réduire
les situations de
vulnérabilité, à
renforcer le tissu
social et à garantir
des espaces sûrs pour
l'exercice des droits
des enfants et des
jeunes.

Les deux organisations partenaires ont également renforcé leurs interventions en milieu scolaire. Cinq établissements éducatifs et 73 enseignant·e·s ont été accompagné·e·s afin de consolider des environnements éducatifs plus protecteurs. Ces actions contribuent à réduire les situations de vulnérabilité, à renforcer le tissu social et à garantir des espaces plus sûrs pour l'exercice des droits des enfants et des jeunes dans leur quotidien.

PROJET
BUNTO ON'OOLO
FEMMES COURAGEUSES



Dans la province de l'Équateur, en République démocratique du Congo, les communautés autochtones sont confrontées à la prédation de leurs terres, liée au développement de concessions forestières, agricoles et d'aires protégées. Ces conflits fonciers entraînent des violences, des menaces et des homicides visant les peuples autochtones, les leaders communautaires et les défenseur-se-s de l'environnement.

Les femmes leaders autochtones sont particulièrement exposées à des risques spécifiques liés au genre. Leur engagement en faveur des droits de leurs communautés et de l'environnement se heurte à des rapports de pouvoir qui limitent leur accès aux espaces de décision, aux mécanismes de protection et aux possibilités de réparation.

Lancé en juin 2025, le projet Bunto on'oboolo, "Femmes courageuses" en langue autochtone Twa de Bikoro, vise à renforcer la protection, l'impact et la mise en réseau des femmes leaders autochtones engagées dans la défense des droits de l'environnement et des communautés.

PAYS :
RDC, Équateur
DURÉE :
24 mois, du 1er juin 2025
au 31 mai 2027
BUDGET :
400 000 \$
FINANCEURS
Open Society Foundations

IMPACT

24

femmes leaders autochtones formées à la protection et à la sécurité.

135

personnes formées au Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP), à la réforme foncière et à la loi n°22/030.

80

autorités locales et traditionnelles sensibilisées aux droits des peuples autochtones.



RÉSULTATS PHARES
EN 2025

Dès son lancement en 2025, le projet a permis de poser les premières bases d'un accompagnement destiné à renforcer la sécurité, les connaissances juridiques et la capacité d'action des femmes leaders autochtones dans la province de l'Équateur.

Une première formation consacrée à la protection et à la sécurité a réuni 24 femmes leaders autochtones. Elle leur a permis de mieux identifier les risques liés à leur engagement, de réfléchir à leurs besoins de protection et de renforcer leur rôle de défenseuses des droits de leurs communautés. Dans un contexte marqué par des menaces ciblées contre les leaders communautaires et les défenseur-se-s de l'environnement, ce travail constitue une étape essentielle pour sécuriser leur action collective.

Une seconde formation a porté sur le consentement libre, informé et préalable, la réforme foncière et la loi n°22/030 du 15 juillet 2022 relative aux droits des peuples autochtones pygmées en RDC. Elle a réuni 135 personnes et a permis de mieux faire connaître les outils juridiques mobilisables face aux conflits fonciers et environnementaux. Les participant-e-s ont ainsi pu renforcer leur compréhension des droits reconnus aux peuples autochtones et du rôle qu'elles et ils peuvent jouer dans leur défense.

Le projet a également sensibilisé 80 autorités locales et traditionnelles à la loi n°22/030, afin de favoriser son application et de renforcer la protection des peuples autochtones. En parallèle, une femme leader autochtone du territoire d'Ingende a été appuyée dans sa demande de réparation pour les préjudices causés à sa communauté par l'entreprise chinoise COKIBAFOD

PROJET
HOPE

HOLISTIC PROTECTION & EQUITY



En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, les personnes issues des minorités sexuelles et de genre subissent des violences, des discriminations et des formes d'exclusion qui limitent leur accès aux droits, à la justice, à la santé et à la protection. Les organisations qui les défendent agissent dans des contextes contraints, avec des capacités limitées et un accès restreint aux ressources.

Les retraits de financements fragilisent encore davantage les organisations locales et réduisent leur capacité à répondre aux urgences, à accompagner les personnes exposées et à assurer la continuité de leurs actions. Cette situation prive les personnes concernées d'un accompagnement adapté et expose les défenseur-se-s sans filets de sécurité suffisants.

Coordonné par Agir ensemble pour les droits humains (AEDH), HOPE - Holistic Protection & Equity est mis en œuvre par un consortium d'organisations aux expertises complémentaires (Cœur Arc-en-ciel ; Stop Homophobie ; Fondation Le Refuge). Le programme combine protection directe, fonds d'urgence, soutien aux organisations et réseaux de protection, sensibilisation communautaire, plaidoyer et actions juridiques.

RÉSULTATS PHARES
EN 2025

En 2025, HOPE a contribué à renforcer les capacités de protection, de documentation et d'accompagnement juridique des personnes issues des minorités sexuelles et de genre, ainsi que des organisations qui les défendent. AEDH a conduit les activités de protection des défenseur-se-s des droits humains et de plaidoyer, tout en assurant la coordination globale du consortium.

En Afrique centrale, 34 pair-e-s éducateur-ric-e-s formé-e-s ont animé 80 causeries éducatives auprès de 406 personnes issues des minorités sexuelles et de genre. Ces espaces ont permis de transmettre des informations sur les droits, de renforcer les capacités d'orientation et de créer des conditions de dialogue autour des violences et discriminations subies. Ils ont également permis de documenter 359 cas, constituant une base opérationnelle pour mieux comprendre les risques, orienter les réponses de protection et nourrir le plaidoyer régional.

PAYS :

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

DURÉE :

30 mois

BUDGET :

2 125 000 €

COFINANCEURS

Agence française de développement ; Fondation de France



IMPACT

406

personnes issues des minorités sexuelles et de genre sensibilisées à leurs droits.

359

cas de violences et discriminations documentés.

36

personnes remises en liberté grâce à des procédures juridiques accompagnées.

PROJET

DIGNITÉ EN DÉTENTION

Dignité en
Détention

DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES DÉTENUES

Au Gabon, les droits des personnes gardées à vue et détenues restent confrontés à des violations structurelles. En mars 2024, le Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture a de nouveau alerté sur le non-respect des dispositions juridiques nationales et internationales, le recours à la torture, l'impunité des auteur-e-s de violences, les lenteurs du système judiciaire, les conditions de détention déplorables et un état sanitaire alarmant.

Ces défaillances fragilisent l'accès des personnes détenues à leurs droits fondamentaux, à une défense effective et à des conditions de détention respectueuses de leur dignité. Elles limitent aussi la capacité des organisations de la société civile à agir de manière structurée, coordonnée et durable dans la défense des droits en milieu carcéral.

Porté par Agir ensemble pour les droits humains (AEDH), en partenariat avec SOS Prisonniers Gabon, le projet Dignité en détention agit à plusieurs niveaux : accompagnement juridique et matériel des personnes détenues, renforcement des capacités de SOS Prisonniers Gabon, mise en réseau des acteur-ric-e-s associatif-ve-s et institutionnel-le-s, et développement d'un dialogue constructif avec les pouvoirs publics.

RÉSULTATS PHARES

EN 2025

En 2025, première année de mise en œuvre du projet, Dignité en détention a permis de renforcer les capacités d'action de SOS Prisonniers Gabon, d'améliorer l'accompagnement juridique des personnes détenues et d'apporter une réponse matérielle concrète aux besoins identifiés dans plusieurs établissements pénitentiaires du pays.

Le projet a d'abord accompagné le renforcement technique, opérationnel, financier, organisationnel et structurel de SOS Prisonniers Gabon. Un atelier d'autodiagnostic a permis d'identifier les besoins prioritaires de l'organisation, puis huit actions formatives adaptées ont été déployées, en complément d'un accompagnement rapproché au quotidien. Ce travail a contribué à consolider les méthodes d'intervention du partenaire, à structurer son action et à renforcer sa capacité à agir dans la durée auprès des personnes détenues.

L'année 2025 a également permis d'intensifier l'accompagnement juridique des personnes détenues à l'échelle nationale. Les équipes de SOS Prisonniers Gabon ont mené 171 visites en prison et au sein des tribunaux, dont 129 à Libreville et 42 dans les provinces. Ces visites ont permis d'identifier des situations de détention problématiques, de suivre 152 dossiers juridiques et de mobiliser, lorsque nécessaire, des avocat-e-s engagé-e-s dans le projet. Grâce à cette mobilisation, 26 personnes ont été libérées, dont une femme et un mineur.

Enfin, le projet a contribué à améliorer concrètement les conditions de détention dans plusieurs établissements pénitentiaires. Huit distributions de produits de première nécessité ont été organisées, dont deux à la Prison centrale de Libreville et six dans les établissements pénitentiaires des provinces. Ces distributions ont bénéficié à 508 personnes détenues, dont 209 femmes. En répondant à des besoins immédiats, elles ont permis d'apporter un soutien matériel essentiel, tout en documentant les conditions de vie dans les lieux de détention.

PAYS :

Gabon

DURÉE :

2 ans, du 1er février 2025
au 31 janvier 2027

BUDGET :

523 458 €

FINANCEURS

Union européenne

IMPACT

26

personnes libérées à la suite de la mobilisation
de SOS Prisonniers Gabon

152

dossiers juridiques suivis dans les
établissements pénitentiaires de Libreville et des
provinces.

508

personnes détenues bénéficiaires de
distributions de produits de première nécessité,
dont 209 femmes.



PROJET

SOUTENIR LE RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LES DÉFENSEUR·SE·S DE L'ENVIRONNEMENT

PROTÉGER CELLES ET CEUX QUI DÉFENDENT LE VIVANT

Dans un contexte de triple crise planétaire, les enjeux environnementaux ne relèvent plus seulement de la protection de la nature. Ils sont devenus des enjeux politiques, économiques, sociaux et de droits humains majeurs. Partout, celles et ceux qui alertent, documentent, s’opposent à des projets destructeurs ou défendent l’accès à l’information environnementale font face à des menaces croissantes.

Les défenseur·se·s de l’environnement sont exposé·e·s à des formes multiples de pression : intimidations, poursuites abusives, violences, campagnes de dénigrement, restrictions à la liberté de manifester ou entraves à leur participation aux espaces de décision. Leur action est pourtant essentielle pour garantir le droit générations présentes et futures à vivre dans un environnement sain, informé et démocratiquement débattu.

Face à ces menaces, le mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les défenseur·se·s de l’environnement au titre de la Convention d’Aarhus constitue un mécanisme inédit. Établi en octobre 2021, il s’agit du premier mécanisme juridiquement contraignant spécifiquement dédié à la protection des défenseur·se·s de l’environnement. Depuis 2023, Agir ensemble pour les droits humains (AEDH) soutient ce mandat

UN MÉCANISME DE PROTECTION UNIQUE

Le Rapporteur spécial peut recevoir des plaintes concernant des menaces ou attaques visant des défenseur·se·s de l’environnement. Sur le territoire des États parties à la Convention d’Aarhus, ces plaintes peuvent concerner des faits commis par tout acteur public ou privé.

En dehors du territoire des Parties, le mandatne peut être mobilisé que lorsque les menaces ou attaques impliquent des entreprises privées ayant leur siège dans un État partie, des entités publiques ou des entreprises publiques d’États parties, y compris des institutions financières publiques.

Toute personne peut déposer une plainte auprès du Rapporteur, en son nom propre ou au nom d’une victime, au moyen d’un formulaire dédié.

EN 2025, RENFORCER LA PROTECTION ET DOCUMENTER LES MENACES

En 2025, le traitement des plaintes est resté une priorité du Rapporteur. Dans ce cadre, il s’est notamment rendu en Norvège, au Royaume-Uni et en Suède pour assurer le suivi de situations portées à son attention. L’année a également été marquée par la clôture de la plainte concernant Paul Watson, à la suite de la décision du ministère de la Justice danois de ne pas l’extrader vers le Japon.

Le Rapporteur a poursuivi son dialogue avec de nombreux·se·s défenseur·se·s de l’environnement, notamment à travers cinq consultations organisées au cours de l’année. Ces échanges ont permis d’identifier des tendances de fond affectant les défenseur·se·s, ensuite présentées dans trois rapports clés.

Le mandat a également renforcé son action sur plusieurs enjeux critiques : la protection du droit de manifester pacifiquement pour l’environnement, y compris dans le cadre d’actions de désobéissance civile, notamment par la publication des Lignes directrices relatives au droit de manifester pacifiquement pour l’environnement et à la désobéissance civile, ; la participation des défenseur·e·s aux forums internationaux sur l’environnement, y compris à travers une déclaration sur la participation citoyenne lors de la COP30 Climat ; et la prévention des procédures abusives, souvent qualifiées de "procès-bâillons". "



Michel Forst

3 rapports :

- Rapport sur les plaintes reçues et les activités menées ;
- Rapport sur les consultations régionales avec les défenseur·se·s de l’environnement ;
- Rapport sur les principales tendances et menaces concernant les défenseur·se·s de l’environnement.

Lignes directrices :

- Lignes directrices relatives au droit de manifester pacifiquement pour l’environnement et à la désobéissance civile

REPÈRES

CONVENTION D’AARHUS

La Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement a été adoptée en 1998 et est entrée en vigueur en 2001.

MANDAT DU RAPPORTEUR SPÉCIAL

Le mandat de Rapporteur spécial sur les défenseur·se·s de l’environnement au titre de la Convention d’Aarhus a été établi en octobre 2021 par la décision VII/9.

SPÉCIFICITÉ DU MANDAT

Il s’agit du premier mécanisme juridiquement contraignant spécifiquement dédié à la protection des défenseur·se·s de l’environnement.

RAPPORTEUR SPÉCIAL

Le Rapporteur est élu pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Michel Forst a été élu premier Rapporteur spécial en juin 2022, puis réélu pour un second mandat en novembre 2025.

DÉPÔT DE PLAINTE

Toute personne peut déposer une plainte auprès du Rapporteur, en son nom ou au nom d’une victime, via le formulaire disponible sur la page web du Rapporteur.

NOS ACTIONS DE PLAIDOYER EN 2025



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS



RENFORCEMENT DES ALLIANCES

Afin de faire face à ces attaques d’une ampleur inédite sur le plan budgétaire, politique et médiatique 14 organisations non gouvernementales lyonnaises dont AEDH ont décidé de s’unir et s’organiser pour porter un message commun pour défendre et promouvoir une vision ouverte et solidaire du monde. Cette démarche territoriale fait écho au plaidoyer porté par Coordination Sud au niveau national. Les ONG parties prenantes de cette dynamique sont des acteurs qui contribuent, parmi tant d’autres, à la vitalité associative et au rayonnement international d’un territoire lyonnais dont l’histoire nous rappelle avec tant de vigueur l’importance de l’ouverture au monde, de la solidarité internationale, de la philanthropie et de la résistance. Les organisations regroupées dans ce collectif sont Agir ensemble pour les droits humains (AEDH), Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), Bioforce, Centre International d’Etudes pour le Développement Local (CIEDEL), COSIM-ARA, Communication sans Frontières, Equal Rights and Independant Media (ERIM), Entrepreneurs du Monde, Forum Réfugiés, Handicap International, Institut Bioforce, Prison Insider, Service de Coopération au Développement (SCD), Triangle Génération Humanitaire (TGH).

Ce collectif informel initié en 2024 via une recherche de locaux conjointe s’est développé en 2025 pour porter des messages auprès des parlementaires du territoire, des élus, de la population lyonnaise et des médias. L’année 2025 a été très active pour ce nouveau collectif et a permis de mettre en œuvre un certain nombre d’initiatives. En avril 2025 un message est collectivement porté auprès des élus métropolitains par l’ensemble des associations citées ci-dessus lors d’une rencontre organisée par la métropole sur la thématique de la coopération décentralisée. Un communiqué de presse est ensuite relayé au niveau local et territorial et aboutit à plusieurs interviews de directeur.ices d’ONG pour alerter sur la situation. Une tournée de rencontres de députés et sénateurs des circonscriptions du Rhône et territoires voisins est alors initiée, plusieurs députés et sénateurs sont rencontrés, de tous bords politiques. Les DG d’ONG lyonnaises se basent sur les outils créés par le département plaidoyer de Coordination Sud et les relaient à un niveau territorial. Le 5 juin, l’ensemble des ONG citées ci-dessus sont invitées par le préfet à rencontrer le ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats Thani Mohamed Solihi. Enfin, dans le cadre du festival des solidarités, une table ronde est organisée le 20 novembre sur les conséquences des coupes budgétaires sur les projets de solidarité internationale réaffirmant la force du collectif et bénéficie d’une participation importante du grand public.

AEDH a aussi continué et amplifié son implication au sein de la **Plateforme des Droits Humains (PDH)**, d’abord en portant le projet PDH, dans le cadre de sa 3^{ème} phase auprès de l’AFD et en facilitant son accès au financement, mais aussi en mettant en œuvre concrètement son autonomisation. Jusqu’à 2024, la PDH était portée par AEDH qui employait des salariés pour la PDH. Dès le démarrage de cette 3^{ème} et dernière phase, AEDH et le bureau de la PDH ont déployé beaucoup d’énergie pour que la PDH soit dotée de ses propres salariées-s. Le recrutement d’une déléguée générale et d’une chargée de projets et finances, ont permis de concrétiser cette volonté d’autonomisation et professionnalisation de la PDH.

Ce processus d’autonomisation de la PDH s’inscrit dans un contexte politique et géopolitique particulièrement tendu qui se traduit par des attaques préoccupantes pour les organisations de défense des droits humains. Face à des dynamiques conservatrices et restrictives, la capacité des organisations de défense des droits humains à faire entendre leur voix individuellement, s’en trouve affaiblie. Dans ce contexte, la PDH joue un rôle clé en permettant à ses membres de porter une voix collective, structurée et audible, renforçant ainsi leur capacité d’influence auprès des décideurs publics et des partenaires institutionnels. L’année 2025 a ainsi fait du plaidoyer un enjeu central de l’action de la PDH, à la fois comme outil de protection de l’espace civique et comme levier de reconnaissance du rôle indispensable des défenseur-ses des droits humains. AEDH en portant le projet PDH auprès de l’AFD, en participant activement à l’autonomisation de la PDH et en étant représenté au sein de son CA et bureau, a joué un rôle actif dans ce processus et a participé à plusieurs actions de plaidoyer.

La PDH a engagé dans ce cadre une collaboration beaucoup plus formelle et active avec la plateforme d’ONG Coordination Sud (qui regroupe 180 ONG françaises) en adhérant et s’intégrant comme un collectif au sein de cette dernière. Coordination sud assure en plus de missions de mise en réseau et de renforcement de capacité de ses membres, des activités de plaidoyer visant à défendre une vision de la solidarité et d’un monde plus juste.

AEDH, consciente de la nécessité de renforcer ses alliances et de l’importance du collectif, a adhéré à Coordination Sud en 2025. Cette adhésion a permis d’accéder à des formations à moindre coût, groupes de travail, et à des activités collectives de plaidoyer, notamment sur la défense de l’Aide Publique au Développement. AEDH a ainsi co-signé plusieurs lettres et tribunes adressées au gouvernement, députés ou encore médias.

CONTEXTE GLOBAL

L’année 2025 démarre avec la suspension des programmes d’aide humanitaires américains et la liquidation de USAID par le gouvernement de Donald Trump. Parallèlement à cette décision brutale, de nombreux gouvernements européens réduisent de plus en plus drastiquement leur aide publique au développement. Ces coupes forcent l’arrêt de nombreux projets, entraînent le licenciement de personnel mais surtout la fin d’activités essentielles et la mise en danger de populations. Ces coupes se doublent d’attaques contre les valeurs même de la solidarité aux Etats-Unis mais aussi en France et dans d’autres pays européens. L’Europe occidentale et l’Amérique du Nord, longtemps présentées comme des bastions de la démocratie libérale, enregistrent en 2025 leur niveau le plus bas de démocratie depuis plus de cinquante ans^[1].

Suite aux nombreuses coupes financières, Coordination Sud, plateforme d’ONG en France et CartONG ont mené une enquête fin 2025 auprès de leurs membres qui dévoile les conséquences des baisses de financement sur les associations de solidarité internationale (estimation pour l’ensemble des associations françaises de solidarité internationale, sur la base de l’étude réalisée par Coordination SUD et CartONG auprès d’un échantillon représentatif de 62 organisations) :

- ➡ 1282 projets revus à la baisse ou arrêtés
- ➡ 15,2 millions de personnes impactées, voyant leurs conditions de vie se détériorer
- ➡ 10 000 emplois perdus

Les coupes financières ont aussi pour effet une menace de disparition de certaines associations qui constituent des contre pouvoirs, mais aussi une mise en concurrence de ces dernières et un risque de désolidarisation et de fragmentation fort alors que c’est justement le collectif, la coopération et l’union qui permettent de résister un peu mieux à ces crises.

TOURNÉE DE PLAIDOYER - BUENAVENTURA ET STRATÉGIE AMÉRIQUE LATINE.

Dans le cadre du projet “Femmes, enfants et jeunes libres de violence “ à Buenaventura, Colombie, et pour la dernière année du projet, une tournée de plaidoyer a été organisée du 29 au 31 octobre 2025 à Bogota.

Cette tournée de plaidoyer a permis de rencontrer de nombreuses institutions colombiennes et internationales : la Defensoría del Pueblo (instance gouvernementale de défense des droits), ONU FEMMES, la délégation de l’Union Européenne, l’AFD, l’ambassade de France, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l’Homme.

AEDH était représentée par sa chargée de projet et la déléguée générale. Les associations partenaires du projet étaient aussi présentes : Paz y Bien, Ambulua, Terre des hommes Suisses.

Cette tournée de plaidoyer a permis de mettre en lumière et donner à connaître la situation de violence existante à Buenaventura, particulièrement pour les enfants, les jeunes et les femmes. Ensuite, les actions développées par le projet « Femmes, enfants et jeunes libres de violence » ont été présentées ainsi que leur impact et effets sur la population, ce qui a aussi permis de visibiliser AEDH et ses partenaires. Enfin, des messages sur la nécessité d’accorder des moyens financiers à ces actions pour contrer la violence, prévenir le recrutement forcé des enfants et les violences basées sur le genre, ont été passés.

Au-delà des enjeux financiers et partenariaux, la tournée de plaidoyer a permis la sensibilisation des acteurs locaux, nationaux et internationaux sur la situation des droits à Buenaventura. Ainsi, les partenaires colombiens ont partagé des messages et besoins directement depuis le territoire lors de ces rencontres. Les messages de plaidoyer et recommandations avaient été conjointement préparés avec les partenaires locaux lors d’une première semaine de mission de la chargée de projets et déléguée générale.

Lors de ces réunions, la parole a surtout été donnée aux partenaires les plus à même d’expliquer leur quotidien, le contexte à Buenaventura, et faire remonter des besoins et recommandations concrètes aux autorités locales, nationales et à la communauté internationale. La tournée a été l’occasion de diffuser largement le rapport de plaidoyer qui a ensuite été publié en février 2026.

Ce rapport de plaidoyer a été élaboré conjointement avec les partenaires et bénéficiaires, à base de témoignages et informations récoltées sur le terrain, dans le but de produire un document qui fasse état de la réalité vécue par les bonavorenses.



INITIATIVES 2026, PROJET

IMPACT



RENFORCER LA SOCIÉTÉ CIVILE GABONAISE POUR AGIR DURABLEMENT EN FAVEUR DE LA JUSTICE SOCIALE ET DE L'ENVIRONNEMENT

En 2026, Agir ensemble pour les droits humains (AEDH) poursuit et consolide son ancrage au Gabon avec le lancement du projet IMPACT. Après plusieurs années de coopération avec des organisations de la société civile gabonaise, notamment à travers Citoyennes engagées, ACT-VBG et Dignité en détention, ce nouveau projet marque une étape supplémentaire : passer d'un soutien ciblé à la structuration durable d'un écosystème d'acteur-ric-e-s capables d'agir, de coopérer et de peser dans les espaces de décision.

Pendant trois ans, AEDH et ses partenaires, Initiative Développement (ID), le Centre d'Étude et d'Appui au Développement Local (CEAD) et FENSED, mèneront le projet IMPACT, avec le soutien de l'Union européenne. Le projet part d'un constat : le pays dispose d'un tissu associatif important, les organisations de la société civile gabonaise sont déjà présentes, actives et porteuses de solutions. Mais leur action reste freinée par des difficultés structurelles.

Ces obstacles sont à la fois financiers, administratifs, organisationnels et politiques. L'accès aux financements reste difficile, les démarches de structuration sont lourdes, la coordination entre organisations demeure fragile et la participation aux espaces de décision reste limitée. Pourtant, les initiatives existent déjà. Dans les villes comme dans les zones rurales, des organisations accompagnent les communautés, défendent les droits des minorités, alertent sur les enjeux environnementaux et portent des réponses concrètes, souvent avec peu de moyens.

IMPACT agit sur ce verrou central : donner aux organisations gabonaises les moyens, les outils et les espaces de coopération nécessaires pour renforcer leur action. Le projet repose sur une logique intégrée : financer des initiatives portées par les OSC, renforcer leurs capacités organisationnelles et techniques, développer des outils accessibles, structurer des alliances entre acteur-ric-e-s et créer des cadres de dialogue avec les autorités.

Dans trois provinces, l'Estuaire, le Woleu-Ntem et la Ngounié, IMPACT soutiendra les personnes et les organisations qui agissent déjà au plus près des réalités locales. L'objectif est de faire des OSC gabonaises des actrices légitimes, autonomes et influentes, capables de répondre aux besoins des communautés vulnérables et de contribuer activement aux politiques publiques en matière de justice sociale et de protection de l'environnement.



REPÈRES CLÈS

DURÉE

2026-2029



PARTENAIRE

Initiative Développement (ID), le Centre d'Étude et d'Appui au Développement Local (CEAD) et le Femme, Environnement, Santé et Education (FENSED)



SOUTIEN FINANCIER

Union européenne

ZONE D'ACTION



ACTIONS

FINANCER

IMPACT prévoit deux appels à projets et l'attribution de subventions en cascade. Huit OSC seront soutenues pour développer des actions en faveur de la justice sociale et de l'environnement.



RENFORCER

Le projet accompagnera les organisations bénéficiaires dans leur structuration. L'enjeu est de consolider leurs capacités à agir efficacement, à rendre compte de leur action et à inscrire leurs initiatives dans la durée.



STRUCTURER

IMPACT appuiera la mise en réseau des organisations et le dialogue multi-acteurs avec les autorités. Des actions de plaidoyer conjointes seront mises en œuvre afin de permettre la participation des OSC dans l'élaboration ou la révision d'au moins deux politiques publiques au cours du projet.

BILAN FINANCIER

2025



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS

PRODUITS :

2 598 661 € (compte de résultat, Cf. détails dans le graphique en page).

CHARGES :

2 826 733 € (compte de résultat, Cf. détails dans le graphique en page).

RÉSULTAT DE L'EXERCICE :

Déficitaire de 228 073 € en 2025.

FONDS PROPRES (PASSIF DU BILAN) :

173 824 €.

DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS (ACTIF DU BILAN) :

la somme des disponibilités sur les comptes en banque (1 044 920 €) et des placements (43 220 €) s'élève à 1 088 140€ à fin 2025, ce qui signifie que le niveau trésorerie de l'association était alors élevé.

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS AU 31/12/2025

Résultat de l'exercice 2025 : - 228 073 € (déficit)
Total des fonds propres de l'association : 173 824 €
Disponibilités sur les comptes bancaires
et placements : 1 088 140 €

BAILLEURS PRINCIPAUX :

En 2025, l'Agence Française de Développement est à nouveau notre principal partenaire financier, 44% des fonds proviennent de l'AFD contre 43% en 2024, suivi de l'Union Européenne, en augmentation par rapport à 2024, 18% contre 11%, puis par ceux apportant les subventions pour le projet de soutien au rapporteur spécial des défenseur.ses de l'environnement, Michel Forst (Fondation FORD, Frontline Defenders et FPH) à hauteur de 13% en 2025 contre 16% en 2024. A eux 3, ils représentent quasiment les trois-quarts de nos subventions. Viennent ensuite ONU Femmes et la Fondation de France. Il faut noter que la subvention de la Fondation de France a été particulièrement précieuse puisqu'il s'agit d'une subvention de fonctionnement. Nous les remercions vivement pour l'aide financière apportée. ONU Femmes (UN Women) a également continué à nous accorder sa confiance cette année ainsi que Open Society Foundation. Le Secours populaire français, la Ville de Lyon et Protect Defenders ont apporté des co-financements extrêmement précieux pour la réalisation des projets qui ne sont pas financés à 100 % par le bailleur principal.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 2025 :

Depuis 2023, l'association a investi dans des fonctions supports pour professionnaliser la structure et répondre aux exigences de conformité des bailleurs de fond, du droit du travail et QVCT. La création de postes de managers intermédiaires et différents types de fonctions supports (SERA, communication, finances, RH...) ont permis à l'association d'améliorer la qualité de ses projets, et des conditions de vie au travail.

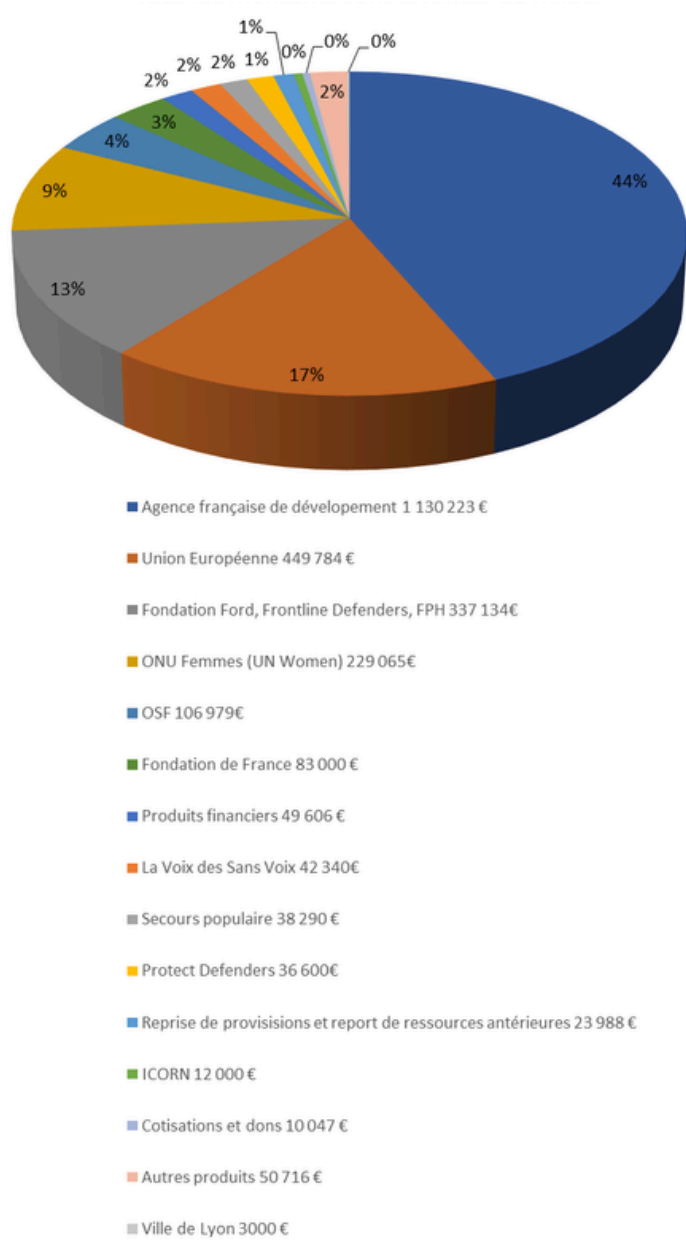
Depuis 2024, l'association fait face à un contexte global extrêmement hostile sur le plan idéologique et financier entraînant coupes et restrictions budgétaires dans le secteur de la solidarité internationale (voir parties édito Président et DG). Dans ce contexte, notre association a perdu plusieurs projets et sources de financements : non renouvellement du financement hollandais en RDC qui soutenait la totalité d'un programme de protection, réduction drastique des financements français, retrait de certaines fondations américaines, et perte de subventions de fonctionnements. La recherche de cofinancements sur les projets du fait de la raréfaction des ressources est devenue beaucoup plus complexe et concurrentielle et accroît les risques financiers de l'association. De plus, plusieurs projets ont été clôturés avec des pertes financières du fait d'une trop grande affectation RH sur ces derniers, liée à un besoin important d'accompagnement des partenaires ou de difficultés opérationnelles, et sont venus entamer nos coûts indirects ou administratifs qui permettent habituellement de couvrir une grande partie des charges de fonctionnement. Enfin, la situation aux États Unis a influencé négativement le taux de change ce qui a contribué grandement à ce déficit.

Cette juxtaposition d'éléments conjoncturels et structurels nous amène à un nouveau déficit cette année, qui vient amenuiser notre réserve de fonds propres. Malgré cette situation complexe, la trésorerie reste au 31/12 à un niveau nous permettant d'assurer le bon fonctionnement de l'association mais reste à surveiller.

Afin de ne pas mettre en difficulté l'association du fait de ces deux déficits conséquents, nous allons bénéficier d'un FRIO d'urgence proposé par Coordination Sud pour financer une mission d'expertise qui nous permettra d'identifier les mesures de redressement les plus adéquates et rééquilibrer les comptes de l'association.

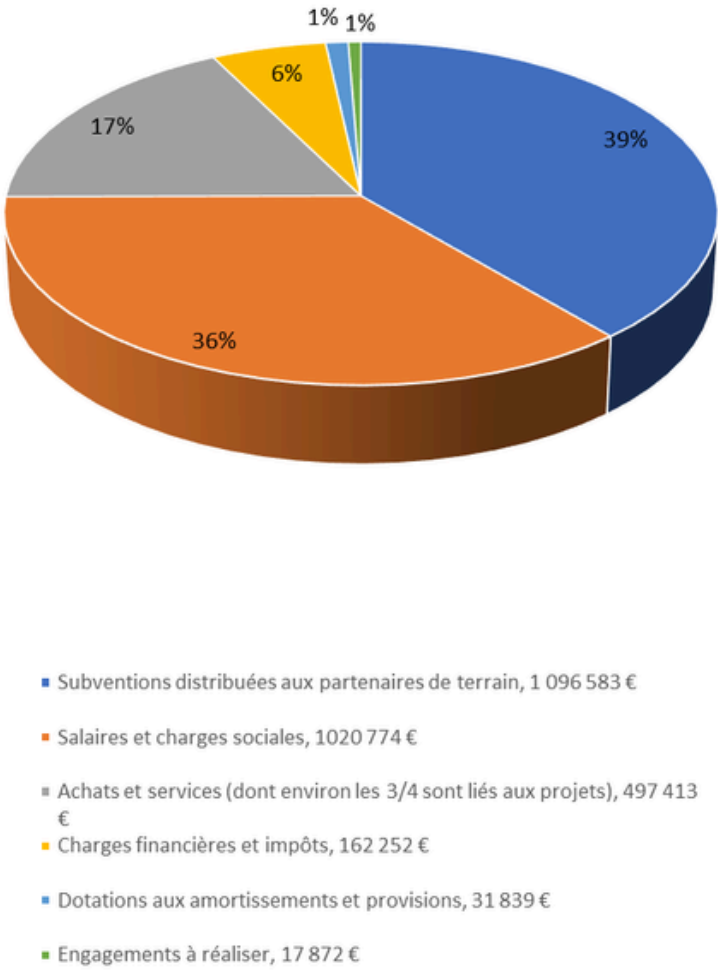
RESSOURCES DE L'ASSOCIATION EN 2025 (TOTAL 2 599 000 €)

Les montants sont arrondis au millier



CHARGES DE L'ASSOCIATION EN 2025 (TOTAL 2 827 000 €)

Les montants sont arrondis au millier





ÉQUIPE D'AGIR ENSEMBLE



Notre Conseil d'Administration est constitué de quinze administrateur·rice·s et d'un Bureau composé du Président, de la Vice-Présidente, de la Secrétaire générale et du Trésorier. Notre Assemblée Générale, qui siège une fois par an, réunit plus de soixantes adhérent·e·s.

Pour mener à bien l'ensemble de ses activités, notre équipe opérationnelle est composée, fin décembre 2025, de vingt deux salarié·e·s : une Déléguée générale, une Directrice des programmes, sept Chargé·e·s de projets et de partenariats, une Responsable protection, un Responsable administratif et financier, deux Chargées de gestion administrative et financière, une Chargée de gestion sociale, RH et logistique, une assistante RH, une Chargée des programmes et plaidoyer, un Chargé de projets et de plaidoyer, une Coordinatrice de consortium, une Conseillère spéciale, une assistante protection, une Assistante de projet ainsi qu'un Chargé de communication.

Ces salarié·e·s sont basé·e·s en France et effectuent régulièrement des missions à l'étranger. Ils-elles sont soutenu·e·s, sur le terrain, par quatre volontaires de solidarité internationale qui travaillent en proximité avec les partenaires, au Gabon, et en République du Congo et au Bénin. Cette équipe permanente a été secondée par des stagiaires, bénévoles et service civique, volontaire de réciprocité ainsi que des bénévoles.

L'organisation et le mode de travail au sein de l'équipe favorisent la cohésion ainsi que la complémentarité des compétences et des expertises. L'approche intégrée de l'égalité professionnelle fait partie intégrante de la gestion des ressources humaines au sein d'AEDH. Nous encourageons les processus de mutualisation, de capitalisation, de partage des savoirs et d'expériences entre associations, en favorisant l'intelligence collective et l'apprentissage en commun.

CONTEXTE & VISION

1 - QUI SOMMES-NOUS ?

Agir ensemble pour les droits humains (AEDH) est une ONG française fondée en 1992, après trois années d'existence informelle. Notre vocation : s'allier avec les acteur·rice·s de la société civile engagé·e·s sur leurs terrains dans la lutte contre les violations des droits humains. Nos actions contribuent à renforcer leurs capacités et à soutenir leur émergence.

2 - QUI SONT LES DÉFENSEUR·SES DES DROITS HUMAINS (DDH) ?

Un·e défenseur·se des droits humains est toute personne qui agit, de manière pacifique, pour protéger et promouvoir les droits fondamentaux : qu'il s'agisse de lutter contre les violences, défendre les libertés, promouvoir l'égalité ou protéger l'environnement. Ils peuvent être militant·e·s, journalistes, avocat·e·s, artistes, membres d'associations ou simples citoyen·ne·s engagé·e·s.

Parce que leur engagement est essentiel à nos sociétés, nous agissons à leurs côtés pour qu'ils puissent continuer à lutter sans peur, sans isolement, sans silence. AEDH est l'une des rares ONG françaises à intervenir spécifiquement en soutien aux défenseur·se·s des droits humains, avec une approche intégrée mêlant protection individuelle, accompagnement collectif et plaidoyer structurel.

3 - NOTRE APPROCHE :

Nous favorisons, à travers le monde, l'essor et le développement d'organisations qui œuvrent pour la défense et la promotion des droits civils et politiques ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels. Notre partenariat avec des organisations locales s'inscrit dans une relation institutionnelle basée sur l'égalité, la confiance, l'échange, le respect et la réciprocité. Chaque partie prenante est autonome et accepte de mutualiser ses efforts en vue de réaliser un objectif commun.

4 - NOS TROIS PILIERS D'ACTION :



Protéger

Nous apportons un soutien direct, réactif et holistique aux DDH menacé·e·s : aide d'urgence, relogement, appui juridique, soutien psychosocial, sécurité numérique.



Soutenir

Nous soutenons financièrement et techniquement des organisations qui défendent les droits humains, en les aidant à se structurer, se former, se financer et se faire entendre.



Dénoncer

Nous amplifions la voix des DDH auprès des institutions nationales et internationales, en produisant et diffusant des plaidoyers et savoirs dans une logique interassociative.

5 - NOS AXES D' ACTIONS :



État de droit & gouvernance démocratique

Promouvoir l'Etat de droit, la gouvernance démocratique et la mobilisation citoyenne.



Protection des DDH

Assurer la protection des défenseur·se·s des droits humains en danger et la lutte contre la torture, les arrestations et détentions arbitraires.



Droits des femmes et égalité de genre

Promouvoir les droits des femmes, le leadership féminin et la lutte contre les violences basées sur le genre.



Droits des minorités sexuelles et de genre

Faire respecter les droits des minorités sexuelles et de genre et contribuer à la lutte contre les discriminations à leur rencontre.



Droits des peuples Autochtones

Faire respecter les droits des peuples autochtones, leurs cultures et leurs terres.

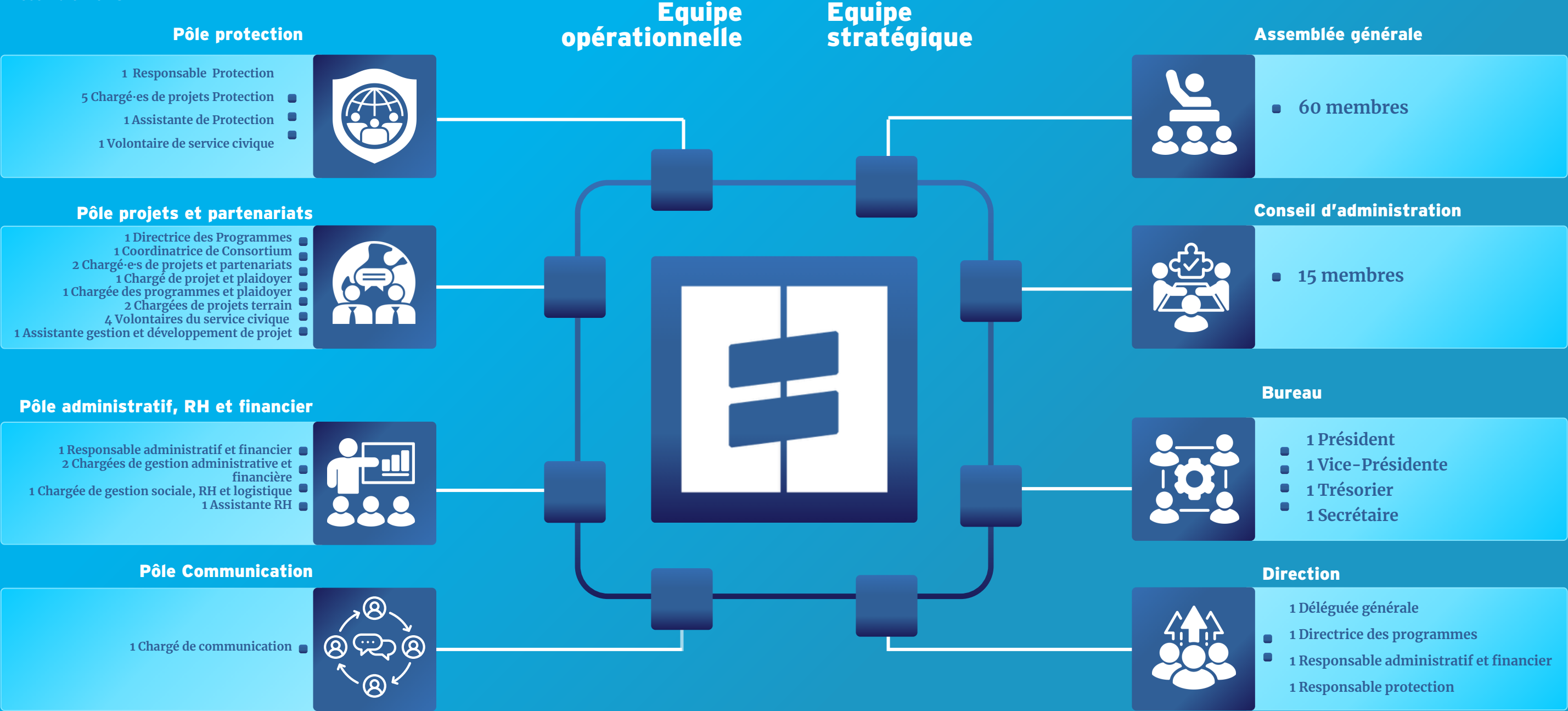
6 - NOS VALEURS :

Nous plaçons la dignité, la solidarité, la justice sociale et l'autonomie des acteur·ice·s locaux·ales au cœur de notre action.

Nous agissons en lien étroit avec des réseaux associatifs et des coalitions, en France comme à l'étranger, avec une attention particulière portée aux contextes autoritaires, post-conflits ou fragilisés.

ORGANIGRAMME

Décembre 2025



NOS ACCRÉDITATIONS



**Statut consultatif spécial auprès
du Conseil Economique et Social
(ECOSOC) de l'Organisation des
Nations-Unies (ONU)**



**Statut d'observateur auprès de la
Commission Africaine des Droits de
l'Homme et des Peuples**



**Statut consultatif auprès de
l'Organisation Internationale de la
Francophonie**

NOS RÉSEAUX

IOI Plateforme
IOI Droits humains

www.platformedh.fr



www.coordinationsud.org



www.tournonslapage.org



www.eulatnetwork.org



www.platforme-palestine.org



Europe-Central Africa
Network (EURAC)



www.egides.org



www.reseau-france-colombie.org



www.cfcpi.fr



www.sheltercity.org



www.icorn.org



www.omct.org



www.eutrp.eu



Vamos por la paz -
Ensemble pour la paix
Colombie



www.espaciodecooperaci.wixsite.com/boletin



www.oidhaco.org



www.journalistsin-distress.org/



www.maisondessolidarites.org



www.civicus.org

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Association francophone des Commissions Nationales des droits de l'Homme (AFCNDH)
- Agence Française de Développement (AFD)
- Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)
- Ambassade de France au Gabon
- Ambassade de France en République du Congo
- Association Cœur de Femme du Gabon (ACFG)
- Association IBOGAINE
- Association Justice et Droits Pour Tous (AJDPT)
- Barreau de Lyon
- Centre d'Étude et d'Appui au Développement Local (CEAD)
- Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL)
- Centro de Formación y Empoderamiento de las mujeres - Ambulua
- Chaire Lyonnaise des Droits Humains et Environnementaux
- Cœur Arc En Ciel
- Communication sans Frontières
- Coordination Sud
- COSIM –ARA
- Defend Defenders
- Egides
- Elisabeth Selbert Initiative
- Entrepreneurs du Monde
- Equal Rights and Independant Media (ERIM)
- Equipop
- Espacio de Cooperación para la Paz (ECP)
- EUTRP
- F3E
- Fédération internationale des ACAT (FIACAT)
- Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH)
- Fondation de France
- Fondation FORD
- Fondation Le Refuge
- Fondation PRO-FEMMES
- Forum réfugiés
- Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Personnes Indigentes et en Détresses (FDAPID)
- France Bénévolat
- Freedom House
- Frontline Defenders
- Fundación Paz y Bien
- Handicap International
- ICORN (International Cities of Refuge Network)
- Initiative Developpement
- Institut Bioforce
- La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV)
- MADRE
- Maison des Solidarités Locales et Internationales
- Métropole de Lyon
- Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- National Endowment for Democracy
- Oficina Internacional de Derechos Humanos - Acción Colombia (OIDHACO)
- Open Society Foundations
- Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT)
- Plateforme des Droits Humains (PDH)
- Prison Insider
- ProtectDefenders.eu
- Red Eu Lat
- RESACOOOP
- Réseau Europe - Afrique Centrale (EurAc)
- Réseau Femme Lève-Toi (ReFLeT)
- Réseau France Colombie Solidarités (RFCS)
- Secours populaire français Fédération du Rhône
- Service de Coopération au Développement (SCD)
- Shelter City
- Solidarité Internationale LGBTQI SIL
- Solidarité pour la promotion des femmes autochtone
- SOS Information Juridique Multisectorielle (SOS-IJM)
- SOS Prisonniers Gabon
- STOP Homophobie
- Terre des Hommes Suisse
- Tournons La Page (TLP)
- Triangle Génération Humanitaire (TGH)
- UN Multi-Partner Trust Fund Office
- Union Européenne
- Université Catholique de Lyon
- UPR Info
- Ville de Lyon
- Women's Peace & Humanitarian Fund



AGISSEZ AVEC NOUS



1 ADHÉRER

Pour faire porter votre voix dans la lutte pour les droits humains et soutenir l'émergence d'organisations locales, devenez officiellement membre !

Être adhérente vous permettra de prendre part à notre **vie associative**, à nos **événements** et aux **prises de décision** de notre organisation.

Pour les étudiant·es, demandeur·ses d'emploi, demandeur·ses d'asile, l'adhésion est à 5€ seulement !

2 DONNER

En donnant à Agir ensemble pour les droits humains (AEDH), vous aidez à financer nos projets. Chaque don, qu'il soit petit ou grand, fait avancer notre mission !

Il est possible de donner par un don unique, un don mensuel régulier ou par le biais d'un legs ou assurance vie.

Suite à votre don un reçu fiscal vous sera adressé. Celui-ci vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Pour adhérer, rendez-vous en ligne sur :



Pour donner, via la plateforme en ligne HelloAsso :



3 S'ABONNER

En tant qu'abonné·e, vous serez parmi les premières à être informée de nos événements : conférences, webinaires, ateliers ou rencontres.

Il vous suffit d'ajouter votre adresse e-mail dans la section dédiée, sur la page d'accueil de notre site internet.

Vous pouvez également nous suivre, aimer, commenter et partager nos publications sur les réseaux sociaux.

EQUAL - la newsletter d'AEDH :



